



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le douze du mois d'octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal de FILLIÈRE (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Tom Morel, et sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 22 – Pouvoirs : 3 - Votants : 25

Présents : ALAIS I. – ALESINA C. – ALLEGRET-PILOT A. - ANSELME C. - BÉVILLARD J.-P. - BOCQUET J. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - DAUBERCIES M-C. - DELILLE M. – DITTA E. - DUPONT C. – HUCHET C. - JACOB C. - LAFFIN C. - MAXENTI J-C. - PONTAIS M. - REVEILLON E. - REYDET N. - ROPHILLE C. - RUBIN-DELANCHY J-Y. - SELLECCHIA É.

Excusés: ESCALON-DESTRUEL J.C. (pouvoir ALESINA C.) – MERCIER-GUYON C. (pouvoir BEVILLARD J.P.) – ODORICO L. (pouvoir ANSELME C.) – BIARD G. – CHEVALLIER M. – RIGOBERT S. -

Absents BERTHOLIO C. – BEVILLARD C. – BLOCH S. – FILLION L. – LEFORT-NICOLAS A. -

Secrétaire de séance : BOCQUET J.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/10/2020

Date d'affichage : 05/10/2020

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour, et à l'unanimité :

- **VALIDE** le compte-rendu du précédent conseil municipal en date du 14 septembre 2020 ;
- **VALIDE** la modification de l'ordre du jour et ajoute comme point supplémentaire la poursuite du travail du Conseil Citoyen institué depuis le 8 juillet 2019, renouvelle ce comité consultatif pour la durée du mandat, et nomme sa Présidente, Céline Burdin ;
- **DECIDE** de ne pas instaurer une prime exceptionnelle COVID 19 ;
- **VALIDE** la création de huit emplacements supplémentaires dans le cimetière de la commune déléguée de Saint Martin Bellevue ;
- **AUTORISE** l'ajout d'un tarif supplémentaire pour une famille de 4 enfants et plus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une Convention Territoriale Globale avec la CAF dans le cadre d'un projet stratégique global du territoire du Grand Annecy ;
- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 9 069.30€ pour le projet de construction d'un collectif de 4 logements au lotissement chez Madelin, et une subvention d'un montant de 52 400€ pour le projet de construction en VEFA de 23 logements locatifs sociaux ;
- **DECIDE** de signer une convention avec le CAUE afin qu'il nous accompagne dans la réflexion sur l'extension du groupe scolaire de Saint Martin Bellevue pour un montant de 6 000€ ;
- **FIXE** le prix des caveaux de deux places dans le cimetière de la commune déléguée des Ollières à 2 130€ ;

- **ACCEPTE** dans le contexte de crise sanitaire et de la fermeture de l'établissement, d'exonérer les loyers de la Guinguette située à Evires ;
- **ACCEPTE** de réviser le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les marchands ambulants absents pendant la période de crise sanitaire ;
- **VALIDE** la souscription d'un emprunt pour l'acquisition de parcelles boisées pour une surface de 51,10 hectares au prix de 315 000€ au taux de 0.5600% sur une durée de 20 ans ;
- **ACCEPTE** l'échange de lot avec Mme Laffin dans l'immeuble de la Poste afin de régulariser par acte authentique les travaux entrepris et les échanges de surface.

Affiché le : 14.10.2020 .

Le Maire

Christian ANSELME

